

PROGRAMME DE FORMATION

Assistant.e Familial.e

Public concerné : Personne ayant obtenu un agrément du Conseil Départemental.

Prérequis : accueillir à son domicile des enfants placés au titre de la protection de l'enfance

Objectifs :

- Acquérir les compétences qui permettent de répondre aux besoins physiques, psychiques et de soins de l'enfant
- Préparer l'accueil de l'enfant au sein de la famille d'accueil
- Participer à la mise en œuvre du projet individualisé et tenir compte du contexte global de l'enfant (respect de l'autorité parentale)
- Accompagner et favoriser les apprentissages de l'enfant
- Travailler en lien avec les équipes et les différents partenaires dans une démarche d'accompagnement

Durée de l'action :

La formation se déroule sur une amplitude de 18 à 24 mois à raison de 4 jours tous les deux mois.

Modalités d'accès :

Avoir obtenu l'agrément du Conseil Départemental.

Délais d'accès :

Selon les directives du Conseil départemental.

Lieu de l'action :

HETIS Nice — accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe qui accompagne les stagiaires se structure autour d'une cheffe de Département, d'une coordinatrice pédagogique et de 6 cadres pédagogiques. Par ailleurs, des vacataires-spécialistes de certaines thématiques ou professionnels du champ de la protection de l'enfance, interviennent au sein de la formation.

Des comités de pilotage sont organisés régulièrement avec CD 06 afin de sécuriser le parcours des stagiaires et adapter les contenus de formation

Moyens pédagogiques :

Nice : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphi de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les stagiaires peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des stagiaires.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose plus de 5000 ouvrages, une soixantaine d'abonnements réguliers et 560 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et ils ont la possibilité de réaliser des impressions.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'école est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- | | |
|---|----------------------------|
| - l'exposé | - l'image (fixe ou animée) |
| - le cours magistral | - les mises en situation |
| - l'élaboration au sein d'un petit groupe | - projection-débat |
| - l'accompagnement individualisé | - le théâtre forum |
| - E-learning | |

Contenu :

- DFI: Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil (140h)

Les besoins fondamentaux de l'enfant

Le développement de l'enfant

La problématique de l'accueil familial permanent

Méthodologie

- DF2 : Accompagnement éducatif de l'enfant (60h)

L'environnement éducatif de l'enfant

Les activités éducatives

Méthodologie

- DF3 : Communication professionnelle (40h)

Les cadres institutionnels de l'accueil familial permanent

Le travail d'équipe

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning :

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogies et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr.

Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalités d'évaluation :

- | | |
|------------------------------|-------------------------------------|
| - Evaluation bilan collectif | - Evaluation bilan collectif fin |
| - Evaluations individuelles | de 1 ^{ère} année et fin de |
| intermédiaires | formation |

DC1 : Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil

Epreuve orale de 45 minutes : entretien sur dossier relatif à une réflexion autour de l'accueil familial permanent, l'accueil familial (une vingtaine de pages comprenant au moins 5 pages écrites).

DC2 : Accompagnement éducatif de l'enfant

Epreuve écrite de 2 heures : Etude de cas + QCM

DC3 : Communication professionnelle

Epreuve orale de 30 minutes : entretien portant sur l'environnement professionnel et s'appuyant sur le livret de formation

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation et lors d'épreuves finales (écrites et orales) selon le domaine de compétences (DC) concerné et conformément au référentiel de certification.

Les étudiants doivent valider l'ensemble des DC afin d'obtenir le diplôme d'état, délivré par la DREETS.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des domaines de compétences validés et peut représenter l'année suivante les DC manquants.

Sanction :

Diplôme d'Etat d'Assistant Familial

Coût :

Formation financée par le Conseil Départemental après l'obtention d'un agrément